

**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 18 juin 2003

1.02

Désignation du Secrétaire de Séance

M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Monsieur Daniel PASTORI est désigné, à l'UNANIMITE, pour remplir ces fonctions.

* * * * *

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 25 juin 2003, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEANT

